



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2022 au 31/12/2022 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire NEOLIANE SANTE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

**vos remboursements de soins**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2130 2234181042953				
30/11/2022	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT CONSULTATION SPE. Sect1 (CS MPCMCS) participation forfaitaire ( PFH )	30,00	30,00	70 %	21,00 -1,00
	maladie réf 2010 2235080001399				
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.				
24/11/2022	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2218552161)		-0,50
	le 16/12/2022 : 19,50 euro(s) maladie réf 2540 2236010004949				
21/12/2022	PARCOURS COORDONNE - ACCES DIRECT AUTORISE ACTE TECH MEDICAL Sect2 (ATM) participation forfaitaire ( PFH )	85,85	47,88	70 %	33,52 -1,00
21/12/2022	PARCOURS COORDONNE - ACCES DIRECT AUTORISE ACTE TECH MEDICAL Sect2 (ATM) participation forfaitaire ( PFH )	14,15	14,15	70 %	9,91 -1,00
	maladie réf 2010 2236180001077				



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2022 au 31/12/2022 .

### vos remboursements de soins

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours. taux	montant versé
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.			
15/12/2022	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2219455650)	-1,50
	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2219455651)	-1,00
	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2219455652)	-1,00
le 27/12/2022 : 37,93 euro(s)				

assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement  
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2022 au 31/12/2022 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.  
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme  
complémentaire NEOLIANE SANTE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2340 2233610002292				
24/11/2022	ORTHESE (PA + PC)	34,46	24,46	60 %	14,68
	réglé le 05/12/2022 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 14,68 euro(s)				
	maladie réf 2590 2233910002122				
17/10/2022	AUTRES APP. LPP (AAR)	31,16	31,16	60 %	18,70
31/10/2022	AUTRES APP. LPP (AAR)	46,74	46,74	60 %	28,04
	réglé le 06/12/2022 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 46,74 euro(s)				
	maladie réf 2340 2234310005881				
06/12/2022	INJ VACCIN COV19 (INJ)	7,90	7,90	100 %	7,90
	réglé le 12/12/2022 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 7,90 euro(s)				
	maladie réf 2340 2235350008325				
15/12/2022	PHARMACIE (PH7 + PC)	26,23	26,23	65 %	17,05
15/12/2022	HONOR. DISPENS. (HG7 + PC)	2,76	2,76	65 %	1,79
	franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>				-0,50
15/12/2022	PHARMACIE (PH7 + PC)	78,93	78,93	65 %	51,30
15/12/2022	HONOR. DISPENS. (HG7 + PC)	2,76	2,76	65 %	1,79
	franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>				-0,50
15/12/2022	PHARMACIE (PH7 + PC)	7,75	7,75	65 %	5,04
15/12/2022	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	65 %	0,66
	franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>				-0,50
15/12/2022	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
15/12/2022	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	65 %	2,32

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement  
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2022 au 31/12/2022 .

**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	maladie réf 2340 2235350008328				
15/12/2022	PHARMACIE (PH4 + PC)	4,98	4,98	30 %	1,49
15/12/2022	HONOR. DISPENS. (2 HD4 + PC)	2,04	2,04	30 %	0,61
	franchise à retenir (2 FRT) <sup>(1)</sup>				-1,00
15/12/2022	PHARMACIE (PH7 + PC)	2,32	2,32	65 %	1,51
15/12/2022	HONOR. DISPENS. (2 HD7 + PC)	2,04	2,04	65 %	1,33
	franchise à retenir (2 FRT) <sup>(1)</sup>				-1,00
15/12/2022	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33

réglé le 20/12/2022 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 85,55 euro(s)